



Budget communal 2021 de Montreux **Déficitaire en raison de la crise économique mais maîtrisé**

La Municipalité de Montreux présente un budget de fonctionnement 2021 marqué par la situation économique difficile due au COVID 19. La Municipalité a pris des mesures drastiques pour limiter le déficit à quelque six millions de francs, tout en maintenant des prestations de qualité pour la population et les institutions locales.

Partout où c'est possible, la Municipalité a réduit les charges dont elle a la maîtrise pour limiter le plus possible le déficit. Sur une enveloppe globale d'environ CHF 154 millions de francs, le budget 2021 de la Commune présente un déficit de CHF 6.2 millions (6'213'170 contre 2'899'535 au budget 2020). La marge d'autofinancement est pour sa part légèrement négative à CHF -121'008 (2'588'032 en 2020).

Les charges sont estimées à près de CHF 154 millions (153'822'325), en baisse de CHF -1.7 million (-1.11%) par rapport au budget 2020. Outre les effets de la pandémie, c'est la contribution à des charges de collectivités publiques qui grève le budget de plus de CHF 2 millions : avec d'un côté la participation à la cohésion sociale, qui augmente de CHF 1.549 mio., et de l'autre l'accroissement du nombre de places d'accueil pour la petite enfance, ainsi que les coûts liés aux transports publics, qui augmentent de CHF 775'000, en raison de la diminution des recettes et des investissements nécessaires aux VMCV. Les charges relatives au personnel et aux biens services et marchandises sont quant à elles revues à la baisse de respectivement CHF - 680'000 (- 1.49%) et CHF - 1.83 mio (- 6.85%). La Municipalité demande un gros effort aux services communaux en stoppant les mécanismes de progression salariale, en réduisant de 15% les dépenses accessoires et en diminuant le nombre d'auxiliaires.

En regard des événements survenus en 2020, la Municipalité s'attend à des revenus en baisse de CHF - 5 millions, soit - 3.3% par rapport au budget 2020 (147'609'155 en 2021 pour 152'642'905 en 2020). Elle estime notamment que les recettes d'impôts diminueront de près de CHF 3 millions (- 2.9%). Au chapitre des revenus du patrimoine, le retard pris par le projet immobilier des « Grands-Prés » induit un manque à gagner d'un million pour la Commune. Une forte baisse marque par ailleurs les taxes, émoluments et produits des ventes (- 13.9%), notamment suite au report de l'entrée en vigueur du PGA et à l'abandon en 2020 et 2021 de la taxe forfaitaire « déchets » pour les habitants et les entreprises. Cette taxe rapporte en principe quelque CHF 2 millions.

L'enveloppe globale des aides et subventions (24'670'655 en 2021 contre 25.3 millions en 2020) a été revue légèrement à la baisse (- 2.5%), la Municipalité privilégiant désormais des mécanismes d'aides ponctuelles pour les acteurs particulièrement touchés par la crise. Les montants des subventions à la culture et au sport diminuent respectivement de CHF - 248'000 et - 164'000, celle au Centre des Congrès de CHF - 100'000.

Le budget communal 2021 est le fruit d'un travail intense et d'une large concertation visant d'une part à réduire les charges tout en maintenant un haut niveau de service public et d'autre part à apporter un soutien marqué à l'économie locale. Dans la situation actuelle, un endettement conjoncturel est inévitable, mais il est désormais raisonnable au vu des efforts importants fournis pour diminuer le déficit. Tenant compte de la marge d'autofinancement négative, la Municipalité se basera sur le résultat 2020 pour définir une stratégie qui lui permettra de répondre aux défis à venir pour la prochaine législature, en particulier l'augmentation des charges sociales, les besoins en structures scolaires et les attentes de la population.